

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Les P'tits Baie Marins Inc	Numéro de permis 2019617	Date d'inspection Le 10 juin 2025	
Nom de l'établissement Les P'tits Baie Marins		Numéro de téléphone (506) 228-4563	
Adresse 5362 route 117 Baie-Sainte-Anne NB E9A 1V9			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Rachelle Roy Arseneau		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
35 L'exploitant d'un établissement agréé interdit l'accès à un trampoline à l'enfant qui y est bénéficiaire de services.	35	10 juin 2025	10 juin 2025
Commentaires : La lacune est maintenant conforme.			

Commentaires généraux -Visite en début de matinée à l'établissement pour une inspection de surveillance impromptue -Ratio est respecté durant la visite -Une mini trampoline munie d'une barre de stabilité était mise à la disposition des enfants dans une salle de classe, celle-ci fut retirée du local durant la visite. -L'acétaminophène n'est pas gardé sur les lieux d'exploitation, le parent se déplace à la garderie pour administrer du Tylenol s'il a besoin. -Les médicaments sont soit rangés sous clé...dans le bureau de la directrice et/ou dans le réfrigérateur -Le médicament administré en cas de choc anaphylactique (EPIPEN) est rangé dans un endroit facile d'accès pour le personnel et hors de portée des enfants -Les médicaments prescrits par ordonnance doivent se retrouver dans leur contenant d'origine portant l'étiquette indiquant le nom du médecin, les instructions d'administration et la période pendant laquelle il doit être administré. -Un registre des incidents (cahier des petits bobos) quotidien est tenu, les parents sont avisés de ceux-ci et signent le registre. -Révision et explication du formulaire de rapport d'incident lorsque survient un incident devant être signalé, il fut clarifié lesquels des incidents qui se doivent d'être rapportés et également le fait que ce rapport doit être envoyé au Ministère dans les 24heures suivants l'incident et une copie est donné au parent -Les rapports d'incident sont versés dans le dossier de l'enfant -Il fut observé dans tous les locaux durant la visite que l'éducatrice est engagée dans le jeu des enfants, des questions ouvertes sont posées pour approfondir la découverte et l'exploration des enfants. -La nourriture qui provient de la maison porte le nom de l'enfant et est réfrigérée au besoin et/ou chacune des boîtes à lunch contient une glacière -L'eau potable est servie tout au long de la journée -Les enfants en bas âge ne sont pas nourris au biberon pendant qu'ils sont couchés -Les enfants en bas âge sont surveillés en tout temps pendant qu'ils mangent ou boivent
--

Commentaires généraux

-L'environnement extérieur est sécuritaire et muni de barrières qui se referment à l'aide d'un loquet.
-Le matériel offert aux enfants dans la zone de jeu extérieur est en quantité suffisante et varié, la surface de jeux est munie de plus d'une surface pour permettre différent type d'activité pour les enfants.
-Les renseignements concernant les allergies des enfants sont affichés dans l'endroit où la nourriture est préparée
-Un horaire a été mis en place pour permettre aux enfants en bas âge d'utiliser l'aire de jeux extérieure à des moments différents par les autres enfants.
-Le parc extérieur de l'école ainsi que l'aire de jeu de la garderie sont tous deux utilisés par le service de garde. Les structures de jeux de l'école sont utilisées surtout par les enfants plus âgés et durant les heures de fermeture de l'école

Observations : Lorsque j'arrive à l'établissement les enfants de 2-3ans jouent dans le parc extérieur, tandis que les nourrissons étaient partis pour une marche. Les enfants de 4-5ans étaient sortis plus tôt dans la matinée. Une fois entrés tous les groupes ont passés, au diner pour ensuite aller à la sieste.

original signé par

Rachelle Roy Arseneau

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 10 juin 2025

Date

original signé par

Marie Thérèse Cormier

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 10 juin 2025

Date